



Appel à participation

“Mission abeilles sauvages”

dans le cadre du LIFE Wild Bees
porté par le Parc naturel régional Périgord-Limousin

**RPI Miallet, Saint-Jory-de-Chalais, Chalais, Firbeix
RPI Bussière-Badil, Varaignes, Busserolles
École de Dournazac
École de Cussac**



Année scolaire 2025/2026





Sommaire

1. Le Parc naturel régional Périgord-Limousin (P.4)
2. Le LIFE Wild Bees (abeilles sauvages) (P.6)
3. Les jardins bourdonnants (P.7)
4. Sensibiliser les publics (P.8)
5. Les jardins bourdonnants et les écoles (P.9)
6. La démarche (P.10)
7. La mission “abeilles sauvages” (P.11-12)
8. Le formulaire à compléter (P.13)
9. Vos contacts au Parc (P.14)





1. Le Parc naturel régional Périgord-Limousin

Le Parc naturel régional Périgord-Limousin a été créé en 1998. Il est né de la volonté des élus locaux et du milieu associatif de mettre en œuvre des projets innovants et de faire vivre ce territoire rural différemment, en valorisant son patrimoine et en préservant ses richesses naturelles et culturelles.

Ce territoire, dédié à l'élevage et à la forêt, se distingue par ses étendues de bocages. Les petites vallées encaissées, dissimulées dans l'épaisse couverture boisée, demeurent souvent méconnues, bien que leurs cours d'eau abritent une grande richesse écologique.

Le PNR Périgord-Limousin c'est :

- 75 communes du territoire labellisées et 6 villes-portes ;
- 7 communautés de communes ;
- 2 départements, Haute-Vienne et Dordogne, de la Région Nouvelle-Aquitaine.





2. Le LIFE Wild Bees (abeilles sauvages)

LIFE est L'Instrument Financier pour l'Environnement de l'Union Européenne dédié au soutien de projets dans les domaines de l'environnement et du climat. Il permet le financement d'actions et de sensibilisation d'importance européenne.

Le PNR Périgord-Limousin s'est engagé avec les 4 autres PNR de Nouvelle-Aquitaine sur la période 2021-2026 pour étudier et limiter le déclin des abeilles sauvages si précieuses à la pollinisation.

Le programme comporte 4 axes :

- l'amélioration des connaissances,
- la création d'un maillage dense d'habitats favorables,
- le développement et la structuration d'une proposition de plants et de graines d'origines locales,
- la transmission et la valorisation des bonnes pratiques.

C'est dans le cadre de ce dernier axe que nous vous proposons ce programme d'animations en lien avec les pollinisateurs sauvages.



3. Les jardins bourdonnants

Via le LIFE abeilles sauvages, le Parc a accompagné des collectivités volontaires dans la création et l'aménagement d'un jardin partagé, sauvage, favorable aux pollinisateurs.

Les communes sélectionnées ont ensuite bénéficié de l'expertise et du soutien technique du PNR et de ses partenaires pour la création et l'aménagement du jardin partagé dit bourdonnant.

A terme, celui-ci doit favoriser les pollinisateurs en :

- offrant des ressources alimentaires en diversité et en quantité suffisantes ,
- offrant des micro-habitats favorables aux abeilles sauvages,
- offrant certains matériaux pour la construction des nids.

Les communes du PNR concernées sont Chalais (24), Bussière-Badil (24), Cussac (87), Dournazac (87), Maisonnais-sur-Tardoire (87) et Rilhac-Lastours (87).



4. Sensibiliser les publics

Afin de répondre aux objectifs de transmission et de valorisation des bonnes pratiques fixés par le LIFE abeilles sauvages, le PNR propose pour l'année scolaire 2025/2026 des animations à destinations des habitants des communes concernées. Le PNR financera des interventions dans les écoles, les centres de loisirs et au sein des jardins bourdonnants.

Cet appel à participation concerne uniquement les écoles associées aux jardins bourdonnants :

RPI Miallet, Saint-Jory-de-Chalais, Chalais, Firbeix

RPI Bussière-Badil, Varaignes, Busserolles

École de Dournazac

École de Cussac

Les enseignants qui souhaitent mener avec leur classe **un projet en lien avec les pollinisateurs sauvages** pourront bénéficier de trois interventions scolaires en répondant à cet appel à participation.

Ces animations sont financées grâce au soutien de l'Union Européenne et de la Région Nouvelle-Aquitaine.



5. Les jardins bourdonnants et les écoles

Jardin bourdonnant de CHALAIS :

RPI Miallet, Saint-Jory-de-Chalais, Chalais, Firbeix

Jardin bourdonnant de BUSSIÈRE-BADIL :

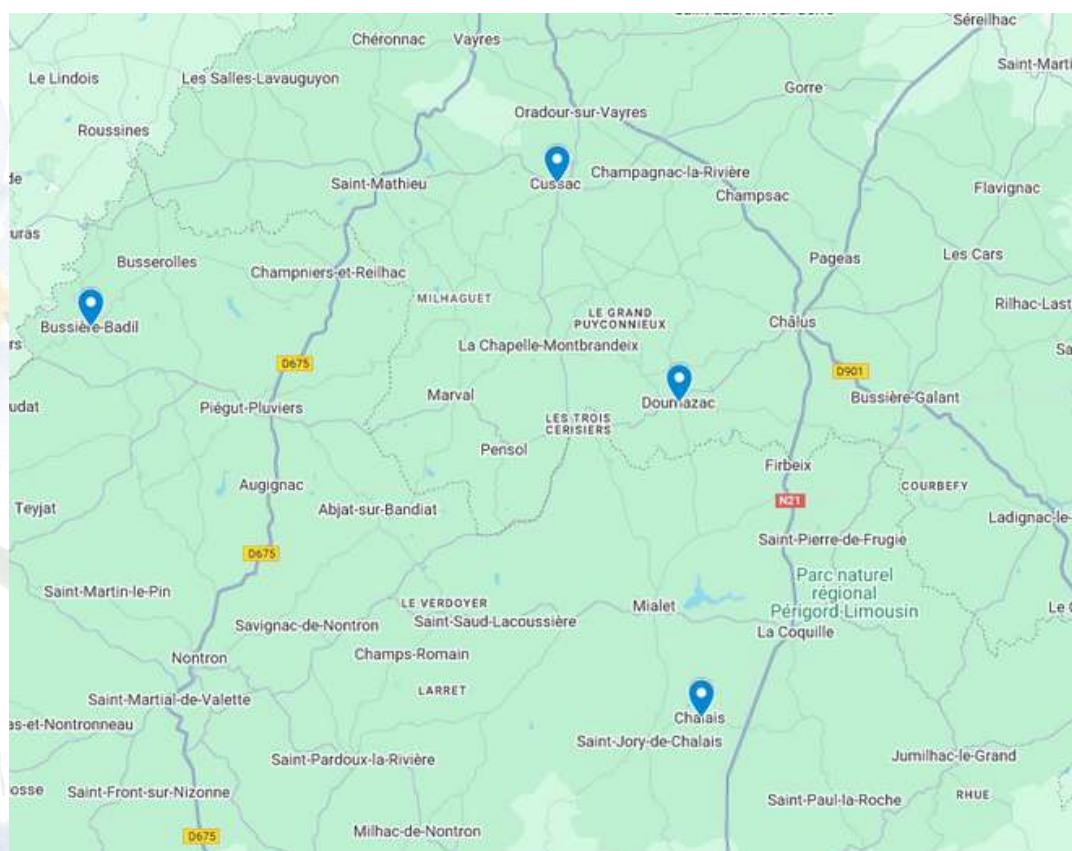
RPI Bussière-Badil, Varaignes, Busserolles

Sentier bourdonnant de DOURNAZAC :

École de Dournazac

Jardin bourdonnant de CUSSAC :

École de Cussac





6. La démarche

Chaque classe portant un projet en lien avec les pollinisateurs pourra bénéficier de **3 interventions scolaires dont 2 sorties au jardin bourdonnant** de la commune concernée.

Le Parc recueille les demandes des classes via un formulaire en ligne à compléter par chaque enseignant. **juin 2025**

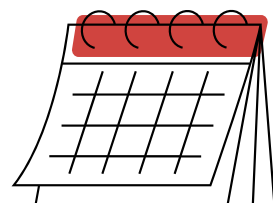
Le PNR envoie une confirmation de l'inscription aux classes concernées. **juillet 2025**

Le PNR organise un marché public afin de sélectionner les animateurs compétents pour l'animation des 3 interventions par classe.

Le PNR met en relation l'enseignant et l'animateur choisi. **octobre / novembre 2025**

Il assure le suivi des animations et vient à chaque 1ère intervention pour présenter le Parc et le programme LIFE abeilles sauvages.

Le PNR réalisera un bilan de chaque projet. **juin 2026**





7. La mission abeilles sauvages

Le Parc s'engage à financer :

**3 interventions scolaires
dont 2 sorties au jardin bourdonnant.**

Le Parc choisit les structures d'animation.

**L'école organise et prend en charge le transport
des élèves.**

Les objectifs pédagogiques cités ci-dessous seront adaptés selon les cycles.

Ils sont donnés à titre indicatif.

1ère animation en classe : Insectes / pollinisation / abeilles

- Comprendre ce qu'est un insecte et connaître les différentes familles d'insectes utiles à la pollinisation.
- Définir ce qu'est la pollinisation et son utilité pour notre alimentation.
- Comprendre la différence entre l'abeille domestique et les abeilles sauvages.
- Découvrir les abeilles sauvages : anatomie, cycle de vie, diversité de lieux de vie/ponte, menaces.





Les 2ème et 3ème animations nécessitent de pouvoir se déplacer au jardin bourdonnant de la commune.

2ème animation dans le jardin bourdonnant :

Petites bêtes / chaîne alimentaire

- Observer et identifier les insectes et les autres petites bêtes du jardin.
- Comprendre le principe de chaîne alimentaire à travers l'exemple de celles du jardin.

3ème animation dans le jardin bourdonnant :

Création / aménagement

- Créer des aménagements pour favoriser la biodiversité au jardin : aménagements à la fois esthétiques et mini-gîtes.

Selon l'avancée des aménagements en cours sur les jardins, l'ordre des animations et le contenu pourront être adaptés avec notamment **des plantations** (hiver 2025/2026).





8. Le formulaire à compléter

Afin de bénéficier des 3 animations proposées ci-dessus, merci de compléter le formulaire en ligne (1 classe = 1 formulaire) :

<https://framaforms.org/appel-a-participation-mission-abeilles-sauvages-1747129582>

Nom et coordonnées de l'école

Nom, prénom et coordonnées de l'enseignant référent

Motivation pour participer à la Mission abeilles sauvages

Activités prévues à réaliser au cours de l'année en lien avec la thématique des pollinisateurs

Moyen de déplacement prévu pour aller au jardin bourdonnant

Moyens pour valoriser et communiquer sur le projet



10. Vos contacts au Parc

Peggy Dufour - Adeline Chozard

Chargées de mission Education au Territoire

p.dufour@pnrpl.com

a.chozard@pnrpl.com

Cécilia Rouaud

Chargée de mission LIFE Wild Bees

c.rouaud@pnrpl.com

Site dédié au programme :
<https://www.life-wild-bees.eu/>

Parc naturel régional Périgord-Limousin

Maison du Parc - La Barde

555 route de l'ancienne Filature

24450 La Coquille

05 53 55 36 00

Programme proposé grâce au soutien de :

